



**Sous-comité sur la salubrité des aliments
du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire**

Perspectives des consommateurs sur les leçons tirées de la crise de la listériose

Allocution

Le 10 juin 2009

Introduction

Monsieur le président, messieurs les vice-présidents, membres du comité, M. le greffier, mesdames et messieurs, laissez-moi tout d'abord vous remercier de donner à Option consommateurs l'occasion de témoigner devant le sous-comité sur la question de la salubrité des aliments et l'épisode d'éclosion de la listériose de 2008.

Option consommateurs existe depuis 1983. Nous sommes une organisation à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts des consommateurs et de veiller à ce qu'ils soient respectés. Notre siège social se situe à Montréal et nous avons aussi un bureau à Ottawa. Nos interventions visent autant les politiques publiques fédérales que québécoises. Nous avons été très actif sur le dossier de la crise de la listériose depuis sa première apparition en juin 2008. Option consommateurs a d'ailleurs intenté un recours collectif au Québec contre les Aliments Maple Leaf. Des actions similaires ont eu lieu en Saskatchewan et en Ontario. Une entente nationale a d'ailleurs été récemment approuvée par les tribunaux. L'administrateur du recours collectif accepte

présentement les réclamations individuelles. Nous avons donné une copie des documents pertinents au greffier, M. Chaplin, pour consultation.

Nous sommes ici, aujourd'hui, pour vous exposer la perspective des consommateurs sur la gestion de la crise de la listériose et pour faire quelques recommandations sur la façon dont l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pourrait mieux répondre aux besoins des consommateurs canadiens.

Le rôle du gouvernement dans l'inspection alimentaire

Option consommateurs croit que le gouvernement du Canada a une « obligation de diligence ». En ce qui a trait à la salubrité des aliments, cette obligation de diligence consiste à informer et protéger les citoyens de dangers, en communiquant promptement avec la population dans les cas où un produit est identifié et en procédant à un rappel rapide. Le gouvernement a donc une responsabilité fiduciaire face à ses citoyens – qui sont également des contribuables – en fait, la relation entre le gouvernement et les citoyens doit se bâtir sur la responsabilité et la confiance. Cette relation de confiance s'est effritée à la suite de la crise de la listériose, la mort de 22 canadiens et la souffrance de nombreux autres.

Un récent sondage national de la firme Nanos Reseach (conduit entre le 25 avril et le 3 mai auprès de 1001 canadiens âgés de 18 ans et plus, pour le compte du Syndicat agriculture de l'Alliance de la fonction publique du Canada), révèle que les consommateurs canadiens ont plus confiance en leur gouvernement qu'en l'industrie pour garantir la sécurité des aliments. Les résultats, disponibles en ligne au www.foodsafetyfirst.ca, sont éloquents :

- Seulement 12,4 % des Canadiens avait un haut niveau de confiance envers les rapports d'évaluation de la conformité des entreprises par rapport aux mesures de sécurité. À l'inverse, 50,3 % disent faire très peu confiance à l'industrie.
- Pour 64 % des Canadiens interrogés, un incident comme celui de l'éclosion de la listériose aurait pu être évité. En effet, selon les répondants, l'origine de la crise proviendrait du fait que le gouvernement « a abandonné à l'industrie des tâches critiques d'inspection » (25,7 %) ou que les entreprises « coupent les coins ronds en matière de sécurité alimentaire pour économiser de l'argent » (37,9 %).
- Seulement 13,7 % des répondants pensent que les employés des entreprises alimentaires sont les mieux placés pour assurer la sécurité des aliments, alors que 72,4 % font davantage confiance aux inspecteurs et aux scientifiques du gouvernement. Sept personnes sur 10 disent que le gouvernement fédéral doit « investir plus de ressources et être plus présent sur le terrain dans la surveillance de la sécurité des aliments ».

L'Agence canadienne d'inspection des aliments et le consommateur

Pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le consommateur est invisible. Nulle part sur le site Internet de l'Agence, on mentionne le consommateur – le citoyen ou payeur de taxe qui génère avec ses dépenses plus de 60 % du PNB canadien.

Mme Weatherill, nommée par le gouvernement pour diriger l'enquête sur la sécurité des aliments, a récemment créé un groupe consultatif d'experts. On y trouve des universitaires, dont quelques-uns ont des liens avec l'industrie, des représentants de l'industrie, mais aucun représentant des consommateurs, alors que ce sont ces derniers qui ont été touchés par la salubrité des aliments. Ainsi, il a fallu beaucoup d'effort pour

permettre à Option consommateurs de rencontrer Mme Weatherill !

Vous vous souvenez probablement que dans sa présentation, le Partenariat canadien pour la salubrité des aliments a affirmé que les consommateurs doivent être formés sur l'hygiène alimentaire et qu'ils sont toujours à la recherche d'information. Nous soutenons ce dernier point. Les consommateurs ont besoin d'une information impartiale, claire, sans jargon. Cette information doit être présentée au moment opportun dans un langage simple et clair afin que les Canadiens qui éprouvent des problèmes en alphabétisation ou qui sont nouvellement arrivés ne soient pas désavantagés.

Les consommateurs canadiens et leurs représentants brillent par leur absence au sein de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Au meilleur de notre connaissance, il n'existe aucune table ronde, comité, groupe de travail où des consommateurs ou leurs représentants ont un siège. L'ACIA mentionne avec fierté « la responsabilité partagée » avec l'industrie pour la sécurité des aliments. Et les consommateurs ? Santé Canada a une toute autre manière de fonctionner. Le Ministère invite les consommateurs à participer par le biais de comité consultatif et par des consultations fréquentes. Par exemple, très récemment, notre organisation a travaillé très étroitement avec Santé Canada sur le projet de loi C-6 sur la sécurité des produits de consommation.

Une agence réglementaire comme l'ACIA n'a pas à entretenir des relations tendues avec les consommateurs. Au contraire, des organisation comme *Consumer Focus* (anciennement le *National Consumers' Council*) et la *Food Standards Agency* au Royaume-Uni cohabitent très bien. En fait, la FSA reçoit fréquemment des éloges et des bonnes notes de l'organisation de consommateurs, notamment pour son degré d'ouverture.

Durant l'épisode de la listériose l'an dernier, tous les efforts de notre organisation pour obtenir de l'information de l'ACIA ont été en vains. C'est avec raison que l'Association des journalistes canadiens a décerné le prix « Code of Silence Award » de 2008 à l'ACIA pour « ces efforts constant pour empêcher au public d'apprendre les détails des échecs mortels dans la sécurité des aliments »¹.

Le mandat schizophrène de l'ACIA

La source du problème réside fort probablement dans le mandat de l'ACIA, que l'on pourrait qualifier de schizophrène. D'une part, l'Agence est chargée, et je cite M. Malcolm Allen, « de la sécurité publique et deuxièmement de la viabilité économique des parties prenantes »², ces dernières étant pour Option consommateurs les producteurs et les transformateurs. Dans un cas similaire, notons que la Société Royale a observé, encore une fois nous citons M. Allen, : « Si l'agence gouvernementale chargée de protéger la santé du public et de l'environnement contre les risques posés par les technologies est aussi chargée de promouvoir ces mêmes technologies, et si ses évaluations de la sécurité sont, conformément à sa politique officielle, soupesées par rapport aux intérêts économiques des industries qui les conçoivent, cela représente pour le public et les partenaires industriels un **important conflit d'intérêt** ».

Ainsi, nous souhaitons que l'ACIA développe un cadre de travail révisé comme l'a fait la *Food Standards Agency* à la suite de la crise de la vache folle au Royaume-Uni, afin de servir les intérêts des consommateurs et de l'industrie de manière optimale et équilibrée. L'équilibre entre le faible risque d'incident et son impact potentiel constitue un élément crucial de toute évaluation de sécurité.

¹ Traduction libre

² 40th Parliament SFSA April 29/09

Le consommateur et la réglementation

Option consommateurs croit que la mission fondamentale de l'ACIA est de protéger les consommateurs et que les considérations relatives à la santé et à la sécurité doivent outrepasser les considérations commerciales et les économies de bout de chandelles.

Option consommateurs ne s'oppose pas au fait que les producteurs et les transformateurs fassent des profits équitables. Toutefois, ces profits ne doivent pas se faire au détriment de la santé des canadiens.

Nous pouvons prendre exemple sur la récente crise financière. Certains affirment que la meilleure réglementation est celle qui est quasi-absente. Pourtant, celle-ci a bien servi le Canada. En effet, les banques canadiennes se sont relativement bien tirées d'affaires et figurent à titre de référence mondiale, car le système réglementaire canadien a permis d'éviter leur effondrement. Au contraire, la déréglementation a mis les banques du Royaume-Uni et des États-Unis sur le bord du précipice et... elles sont tombées.

S'il vaut mieux prévenir que guérir, une bonne réglementation permettra d'éviter de coûteuses erreurs. Si la réglementation nous a servis dans le cas des banques, elle nous assurera également plus de stabilité dans un autre domaine complexe : la salubrité des aliments.

En fait, les consommateurs canadiens s'attendent à des inspections, pas à des audits ; à des inspecteurs sur le plancher de production, pas en train de vérifier des documents.

Les Canadiens ont le droit d'avoir une version « Fait-au-Canada » de la FSA britannique, qui, je cite, a pour vision : « Safe food and healthy eating for all » et qui a comme valeurs fondamentales :

- putting the consumer first
- openness and independence
- Science and evidence-based³.

Recommandations

Recommandation générale

L'Agence canadienne des aliments (ACIA) et ultimement, le gouvernement du Canada doivent mettre en œuvre deux principes fondamentaux : l'obligation de diligence ou la responsabilité fiduciaire que le gouvernement a face à ses citoyens, et le principe de précaution qui doit être au cœur du travail de l'agence.

Recommandation : L'ACIA doit prendre des mesures pour regagner la confiance de la population. Cela nécessite d'importantes transformations relativement à sa gouvernance, à sa transparence et à son ouverture. Nous recommandons la création d'un groupe consultatif pour travailler sur la révision de la mission et des mandats de l'ACIA.

Recommandation : Les systèmes de vérification et d'inspection des aliments doivent être gérés par le gouvernement et doivent comprendre des échantillons environnementaux et de produits en quantité adéquate.

Recommandation : En cas de crise majeure, l'ACIA doit mettre en place un système de communication et d'information pour répondre aux questions des médias, des agences provinciales de santé publiques et des

³ FSA website food.gov.uk/aboutus

organisations concernées.

Recommandation : L'ACIA doit mettre en place un processus de rappel clair. Cela suppose de bien identifier à qui incombe les responsabilités d'initier un rappel et d'en faire le suivi.

Le processus de déclenchement du rappel doit à la fois être rigoureux et souple. Rigoureux pour éviter des rappels inutiles, mais souple pour permettre qu'une accumulation de données suffisantes puissent provoquer un rappel.

La gestion actuelle de l'Agence canadienne d'inspection des aliments mène à un déficit démocratique réel. Celui-ci se manifeste par une culture du secret excessive et un manque de transparence dans les opérations et les communications. Si l'ACIA souhaite véritablement rétablir sa crédibilité auprès des consommateurs, elle doit revoir sa structure et ses fonctions et cela de manière transparente et ouverte. Le laisser-faire n'est pas une option face aux 22 morts, à leurs parents et amis et aux nombreux autres Canadiens qui ont souffert de la crise de la listériose.

Mesdames, messieurs, nous vous remercions de votre attention et nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

APPENDIX 1-THE FOOD STANDARDS AGENCY

How we work



The FSA provides advice and information to the public and Government on food safety from farm to fork, nutrition and diet. It also protects consumers through effective food enforcement and monitoring.

- [How is the FSA independent?](#)
- [How is the FSA structured?](#)
- [Who is the FSA accountable to?](#)
- [How does the FSA make its decisions?](#)
- [Strategic aims](#)

What we do:

As a Government department, independent regulator and consumer protection body, we use the best available evidence and work with:

- Business from farm to fork to help them keep consumers safe
- Local authorities and other food law enforcement bodies to help them take proportionate, timely and resolute action
- Consumers to provide reliable and up to date information to help them make healthy choices about food

Our values:

Everything we do reflects our vision of Safe food and healthy eating for all

- putting the consumer first
- openness and independence

- Science and evidence-based

Our principles in practice:

As an organisation, employer and as individuals we value:

- Honesty, objectivity and integrity
- Striving for continuous improvement, efficiency and effectiveness
- Diversity, cooperation and respect

[Back to top](#)

How is the FSA independent?

Although the FSA is a Government agency, it works at 'arm's length' from Government because it doesn't report to a specific minister and is free to publish any advice it issues.

[Back to top](#)

How is the FSA structured?

The Agency is led by a Board that has been appointed to act in the public interest and not to represent particular sectors. Board members have a wide range of relevant skills and experience.

Our UK headquarters are in London, but the Agency also has national offices in Scotland, Wales and Northern Ireland. The Meat Hygiene Service is an Executive Agency of the Food Standards Agency.

[Back to top](#)

Who is the FSA accountable to?

We're accountable to Parliament through Health Ministers, and to the devolved administrations in Scotland, Wales and Northern Ireland for its activities within their areas.

[Back to top](#)

How does the FSA make its decisions?

We base our decisions and advice on the best evidence available. And we aim to ensure that our decision-making process is as open and transparent in as possible.

Whenever possible, we seek the views of interested parties before reaching conclusions, and always explain the reasons for its decision and advice in a straightforward manner.

The Agency also obtains independent expert advice from its scientific advisory committees and commissions research to support its functions

- putting consumers first
- being an independent voice

- being open and transparent about what we do

The Agency is a UK-wide body – a non-ministerial Government department – operating at arm's length from Ministers and governed by a Board appointed to act in the public interest.